

Grand Poitiers Communauté urbaine

Actualités



Habitantes et habitants de Grand Poitiers : participez à la réalisation du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Grand Poitiers engage l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). À l'horizon 2025, ce document permettra d'organiser le développement du territoire de manière cohérente.

Avant la finalisation du document de planification (PLUi) les **documents d'urbanisme actuels restent applicables.**

C'est quoi un PLUi ?

Le PLUi réglementera le **droit des sols des 40 communes de Grand Poitiers**, à l'échelle de la parcelle, publique ou privée (hors secteur sauvegardé) dans le **respect du développement durable.**

Les enjeux

L'objectif est d'avoir un document unique, exprimant une stratégie partagée, **incluant les évolutions du territoire** pour les années à venir **et les impacts climatiques et environnementaux**.

Donnez votre avis

Pour participer à la démarche :

- en adressant vos contributions écrites en remplissant les registres disponibles dans chaque mairie et mairie de quartier de Poitiers,
- en envoyant un courriel à concertation.plui40@grandpoitiers.fr,
- un courrier à Madame la Présidente de Grand Poitiers au 84, rue des Carmélites

86000 Poitiers

Dans les années à venir, des temps d'information, de consultation, d'**échanges seront organisés régulièrement avec les habitantes et habitants**.

Le 25 juin 2021, le Conseil communautaire de Grand Poitiers a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 40 communes du territoire.



GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi